Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Puyz (le) - Tome III

Puyz (le), chât., f., bois, c^{ne} de *Saint-Martin-de-Connée,* à 1.000 m. O. du bourg. — *G. de Puiz,* 1417 (Tit. de la fab. du Grez). — *Le domaine du Puiz,* 1455 (Arch. de la S., E. 23, f. 191). — *Le Plessis, alias le Puy,* 1460 (Tit. du Puyz). — *G. de Puiz,* 1512 (Arch. nat., R/5. 388, f. 71). — *Le Puy,* chât., bois, croix dite Croix-à-la-Main (Jaillot). — *Puis,* chât., vill. (Cassini). — Fief et domaine mouvant de Foulletorte, d'Orthe, et, pour le droit d'usage dans le bois de Basset, de Courtaliéru. L'aveu à Foulletorte mentionne en 1455 : « le domaine du Puiz, tant en fié que en domaine, hébergement, court, yssuz, vergiers et jardins, avecques IIII^{xx} journeils de terre labourable, abutant aux terres de la Chevrie, aux bois du Puiz, aux terres de la Bellinière et des Hayes, au chemin de Vimarcé à Saint-Père d'Izé ; plesses, garennes, bussons, XXX journeils de boys. » Le seigneur avait prisons pour hommes et bêtes, mais était tenu de les rendre après un jour et une nuit au château d'Orthe. Dès le XVII^{e} s., les terres et fief de l'Aunay-Rond, de l'Aunay, de la Jousseaumerie, de la Chevrie et de Grillemont étaient unis au domaine. Le château moderne, construit au-dessous de la haute futaie qui l'encadre, sur la pente de la vallée de l'Erve, est cantonné aux angles de tourelles qui correspondent aux quatre points cardinaux. La chapelle de la Belinière, desservie dans l'église paroissiale, était de la fondation de Jacquine du Puyz, 1514. Le 5 avril 1793, la municipalité enleva quelques armes du château inhabité. Un hêtre dit le « Fouteau du Puy, » de 6 mètres de circonférence, indiqué sur la carte de Jaillot avec une croix, et dont M. de Clinchamp acheta pour 30 ℔ en 1737 la moitié mitoyenne, a survécu au rude hiver de 1830 et à un coup de foudre qui suivit jusqu'en 1845 qu'on l'abattit enfin.

Seigneurs : Guillaume du Puyz, 1417. — Jean du Puyz, 1455, mari de Marguerite Ferrequin. — Guy et Jean du P., frères, puis Jacquine du Puyz, leur sœur, morte en 1518. Le châtelain d'Orthe voulut saisir la terre pour déshérence, mais Robert des Rotours, seigneur du Coudray, prouva qu'il descendait d'Isabeau du Puyz, belle-sœur de Marguerite Ferrequin ; Antoine Ferrequin se donna comme petit-neveu de la même Marguerite, « qui, disait-il, avoit retiré de Louis de Bouillé une rente vendue sur le Puy. » Au cours du procès on rappela aussi cette parole de Guy du Puyz : « Si j'estois mort et trois de mes sœurs, je n'ai à estre mon héritier que Pierre du Puy, » cousin habitant la Beauce et qui portait lui aussi pour armes *un puits et deux seaux.* Ce fut en effet la fille de ce dernier et de Marie Fortin, âgée de vingt ans, sans aucune fortune, qui, fiancée au cours des procédures avec Jean Tragin, eut l'héritage, 1532, 1537. Elle mourut vingt jours avant son mari, en 1546, laissant trois enfants mineurs sous la garde inefficace de Marie Fortin, leur aïeule. Jean Le Vexel, leur voisin, emporta à son château du Tertre, pour les mettre en sûreté, deux coffres remplis des objets les plus précieux. — Louis Tragin, héritier de son frère aîné, mari de Louise Benoist, veuve en 1594, inhumée dans l'église le 13 février 1601. — Jacques T., marié avant 1606 à Françoise de la Mairerie, d'où : René, 1608 ; Jacques, 1610, † 1613, mourut en 1611 et fut inhumé le 3 juin devant l'autel de N.-D. Sa veuve se mésalliait le 1er décembre 1612 avec Louis Thoumin, de Lassay, maître de forges d'Hermet. De cette union : Perrine Thoumin, née le 2 mars 1613 ; Louis, 1614 ; Julien, 1617. Le père, mort à Hermet, fut enterré dans l'église de Saint-Martin le 18 juillet 1626. — René Tragin, mort au service du roi vers 1636. — Jean Tragin, oncle et curateur du précédent, quitta la cléricature, épousa Anne Le Roy, veuve en secondes noces d'un conseiller en l'élection de Chinon, habita le château de Guéritaut en Touraine et donna à rente le Puyz à Louis de Clinchamp, mari de Françoise du Bouchet. — Louis de C., mari de Jeanne Thibault de Beauvais, 1660, † 1678. — Louis de C., mari de Françoise Mocquereau, d'où : Louis-Pierre, 1692 ; Françoise-Henriette, 1695 ; Françoise, 1697 ; Jeanne, 1699 ; Henri, 1700, nés au Puyz. La

mère, veuve depuis le 17 septembre 1702, donne partage à ses enfants le 26 juin 1722, se retire au bourg de Vimarcé et y meurt le 18 août 1731. — Louis-Pierre de C., † 12 septembre 1722. — François-Henri de C., frère du précédent, † 7 mars 1764. — Jérôme-Olivier Richer de Boismaucler, issu de Jérôme-Olivier R. et de Louise-Jeanne de Clinchamp, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de vaisseau. Il mourut au mois d'octobre 1788, n'étant regretté de personne, car dit le chanoine de la Manouillère, « il avoit le talent de se brouiller avec tout le monde à cause de sa mauvaise langue. » — René Richer, frère du précédent, époux de Marie-Bonne Gaudin de Fleuré, acheta une charge de secrétaire du roi, † 8 décembre 1788. — François-Jean-Henri Richer de Montauban, mort au Puyz le 11 novembre 1827, légua la propriété à M. Gaudin de Saint-Remy, fils de son cousin germain, qui le donna en dot à sa fille, madame Jarret de la Mairie.

Reg. par. de Saint-Martin-de-Connée. — Alm. Bernard, mss.